

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 3 juillet 2025.

Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations
Monsieur le Maire rend compte aux conseillers municipaux de l'usage de ses délégations.

R.P.I.C. – Contrats Emplois Compétences

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au renouvellement ou au recrutement de personnel éligible aux « Contrats Emplois Compétences » qui sera affecté au RPIC du Durbion.

Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Le conseil municipal décide de créer des emplois non permanents d'accroissement d'activité et/ou d'accroissement saisonnier.

Personnel communal – Crédit d'un emploi permanent dans les communes de – de 1000 habitants

Le conseil municipal décide la création à compter du 03 novembre 2025 d'un agent technique polyvalent dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou éventuellement par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans compte tenu du fait que l'agent sera recruté par une collectivité de moins de 1 000 habitants.

Forêt communale – Destination des coupes 2025

Le conseil municipal FIXE comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 1, 3 et 14 (martelage 2024), figurant à l'état d'assiette 2025 : partage en nature des produits (houppiers et petits bois) entre les affouagistes.

Le montant de la taxe d'affouage est fixé à ONZE EUROS (11 €) par stère et le délai unique d'exploitation est établi au 31 août 2026.

Modalités d'attribution des lots de bois 2025

Le conseil municipal décide d'appliquer un règlement pour la distribution des lots de bois aux habitants et approuve les modalités d'inscription.

Forêt communale – Etat assiette 2025

En complément de la décision prise pour la parcelle 4B dans le Bois du Trial lors du conseil municipal du 3 juillet dernier, le conseil municipal demande la délivrance des produits suivants pour les besoins de la commune : 4 douglas secs pour un volume total de 11,33 m³.

Forêt communale – Vente de bois

Suite à une proposition d'achat, le conseil municipal décide la vente de 4 douglas secs pour un volume total de 11,33 m³ au prix de 60,00 € le m³ conformément à l'estimation fournie par l'Office Nationale des Forêts.

Espèce à Enjeux pour la Santé Humaine – Désignation de référents

Dans le cadre du plan d'actions régional relatif aux espèces à enjeux pour la santé humaine 2024-2026 (EESH). Le conseil municipal désigne M. Valéry DUCHAINE (Adjoint) premier référent et M. Loïc PARISOT (agent communal) second référent pour la commune de Vaxoncourt

Mutuelle associative – Convention partenariat

Pour faire suite à une sollicitation de l'association MUTUA+ qui souhaite rechercher et proposer à ses membres un contrat de santé groupe à des tarifs attractifs. Le conseil municipal accepte de signer une convention avec cette association.

Par cette démarche, la commune souhaite donner à ses administrés la possibilité de bénéficier d'une mutuelle communale. L'engagement de la commune est de permettre à cette association d'informer les administrés et de tenir une permanence mensuelle dans les locaux communaux.

Subvention exceptionnelle à la Compagnie des Joli(e)s Mômes

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à la Compagnie des Joli(e)s Mômes afin de soutenir l'animation de l'atelier théâtre au sein de la commune (mardi soir de Septembre 2025 à Juin 2026).

Personnel communal – Fêtes de fin d'année

Le conseil municipal décide d'offrir une carte cadeau d'une valeur de cinquante (50 €) à chaque employé municipal.

Communauté d'agglomération d'Epinal – Demande fonds de concours

Le conseil municipal décide de solliciter le versement d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'opération de remplacement des huisseries de l'annexe technique - 2, place de la Mairie.

Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges – Rapport d'activité 2024

Le conseil municipal approuve le rapport d'activités 2024.